

N°17 Janvier 2018

Les Nouvelles de

Ségoufielle

La Gascogne Toulousaine





Le mot du maire

Année après année notre commune se transforme. Même si nos moyens sont quelque peu contraints en raison de la diminution des dotations de l'État, la volonté de l'équipe municipale de mettre en œuvre les transformations et les innovations nécessaires au bien vivre ensemble est toujours aussi grande. Depuis plus de trois ans, nous avons à cœur de rendre notre village le plus attractif possible. Je reste persuadé que l'avenir de notre commune, que ce soit sur le plan de son dynamisme économique ou du bien vivre ensemble dépend de notre capacité à fédérer tous les talents, d'où qu'ils viennent, sans sectarisme, ni parti-pris. Les différents acteurs de la vie municipale sont à leur manière des aquarellistes du quotidien qui façonnent et améliorent par petites touches, jour après jour, le cadre de vie de notre village. Beaucoup a déjà été entrepris : rénovation de l'école, piste cyclable, changement du prestataire pour les repas à la restauration scolaire, réfection de la salle des fêtes, de restauration, création d'une salle pour les activités associatives, travaux d'amélioration de la médiathèque, etc. Des projets de travaux importants sont également envisagés, comme par exemple celui concernant l'assainissement avec la réhabilitation de la station d'épuration que nous vous présenterons en détail.

À mon sens, un village c'est avant tout une communauté humaine avec ses joies, ses espérances et ses peines. En cela, l'objectif de l'ensemble de la municipalité est de donner à notre village une qualité de vie qui doit apporter une pierre à l'édifice de la vie de chacun des habitants. Dans ce contexte, je souhaite dire un grand merci aux élus et aux employés de mairie qui œuvrent au quotidien pour faire de notre village, un lieu où harmonie et douceur de vivre ne sont pas que des expressions, mais une réalité solidement ancrée à Ségoufielle. Je n'oublierai pas dans ces remerciements l'ensemble des bénévoles du secteur associatif pour leur implication et leur contribution aux nombreuses animations communales.

Permettez-moi au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, de vous souhaiter pour 2018 à vous tous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, d'excellentes fêtes de Noël, ainsi que nos meilleurs vœux de santé et de pleine réussite pour vos projets. J'espère que cette année apportera la paix et le bonheur à chacun d'entre vous.

Georges Belou
Maire de Ségoufielle



Travaux réalisés et à venir

Ca y est... Les sanitaires des maternelles sont enfin modifiés. Après plusieurs années à tenter de trouver une solution pour modifier ces chasses d'eau qui douchaient les enfants et le personnel à chaque utilisation ou presque, nous avons rencontré l'artisan qui avait la solution... à présent plus de douches mais des chasses d'eau qui fonctionnent uniquement et pour leurs fonctions !

- Le plafond de la classe...
- Les peintures des trois classes et des couloirs...
- Le muret qui protège le city des jeux pour enfants...

Une planche a été installée sur le muret de l'aire de jeux



Les chasses d'eau des sanitaires des petits vont être refaites



Plafond classe refait entièrement et isolé en laine de roche



Association des parents d'élèves



Interview de Mesdames Kathy Barrere et Amélie Farcy, membres de l'association des parents d'élèves de Ségoufielle

Préparation de la salle des fêtes pour le goûter des enfants.



Comment s'est déroulée l'organisation du goûter de Noël ?

Nous avons pris en charge l'installation matérielle de ce goûter dans la salle des fêtes, nous avons également apporté des gâteaux pour l'ensemble des enfants présents. Je tiens à signaler que la mairie a contribué à cette après-midi festive en apportant des mandarines, des jus de fruits et des pères Noël en chocolat.

Que pensez-vous de votre rôle ?

C'est une contribution au bien-être des enfants, ce sont des actions gratifiantes lorsqu'on voit les enfants sourires, rires, être heureux, comme tous les enfants du monde devraient l'être.

Combien de parents d'élèves êtes-vous ?

Nous sommes neuf. D'ailleurs à ce sujet, je profite de l'occasion qui m'est donnée pour lancer un appel à tous les parents pour qu'ils nous rejoignent dans l'association, afin de contribuer au bonheur des enfants.

Quel que soit leurs noms : Kathy, Amélie, Pascale, Vickie, Cécile, Philippe, Delphine, et Catherine Sylvie il ou elles n'ont qu'un but participer à l'épanouissement de nos enfants. Bravo et merci à eux !

Être dans une association de parents d'élèves, c'est avant tout consacrer de son temps libre au bénéfice de tous les enfants de l'école.

En quoi consiste votre activité ?

Notre rôle est multiple, nous participons aux décisions dans de nombreux domaines comme par exemple, la réflexion sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, l'état des lieux des travaux à réaliser au sein de l'école, etc... Nous contribuons également à la vie de l'école en organisant des événements comme les kermesses, repas ou des goûters festifs, etc.

Le père Noël à l'école



Le père Noël a été accueilli par les chants des enfants, il est allé par la suite déposer des cadeaux dans toutes les classes.



Commissions, référents de quartier

Nous avons le plaisir de vous annoncer que des référents de quartier sont maintenant présents sur notre commune. Ils sont à votre écoute pour enregistrer vos demandes, remarques, propositions.

Dès le mois de janvier, ils viendront vous rencontrer directement pour une présentation, détailleront leurs objectifs, et vous remettront un questionnaire et leurs coordonnées.

Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil. Cette démarche rejoint une idée fondamentale qui est, « mieux vivre ensemble ».

Découpage de la commune en quartier

- **Quartier Centre 1** : Liste des rues composant ce quartier : Entrée du village par la RD9 chemin de la forge jusqu'au chemin de Bordeneuve, chemin Carrelot, chemin du Placia, chemin du pré, chemin du pountet
- **Quartier centre 2** : Liste des rues composant ce quartier, depuis le rond-point de la RD9 chemin vieux jusqu'au croisement du chemin du pountet et l'entrée du lotissement du clocher, chemin Portalier.
- **Quartier centre 3** : Liste des rues composant ce quartier depuis le chemin du pountet jusqu'au croisement du chemin de la forge, rue d'Artagnan, impasse buissonnière, impasse du clocher, chemin Cherbic, place de la mairie.

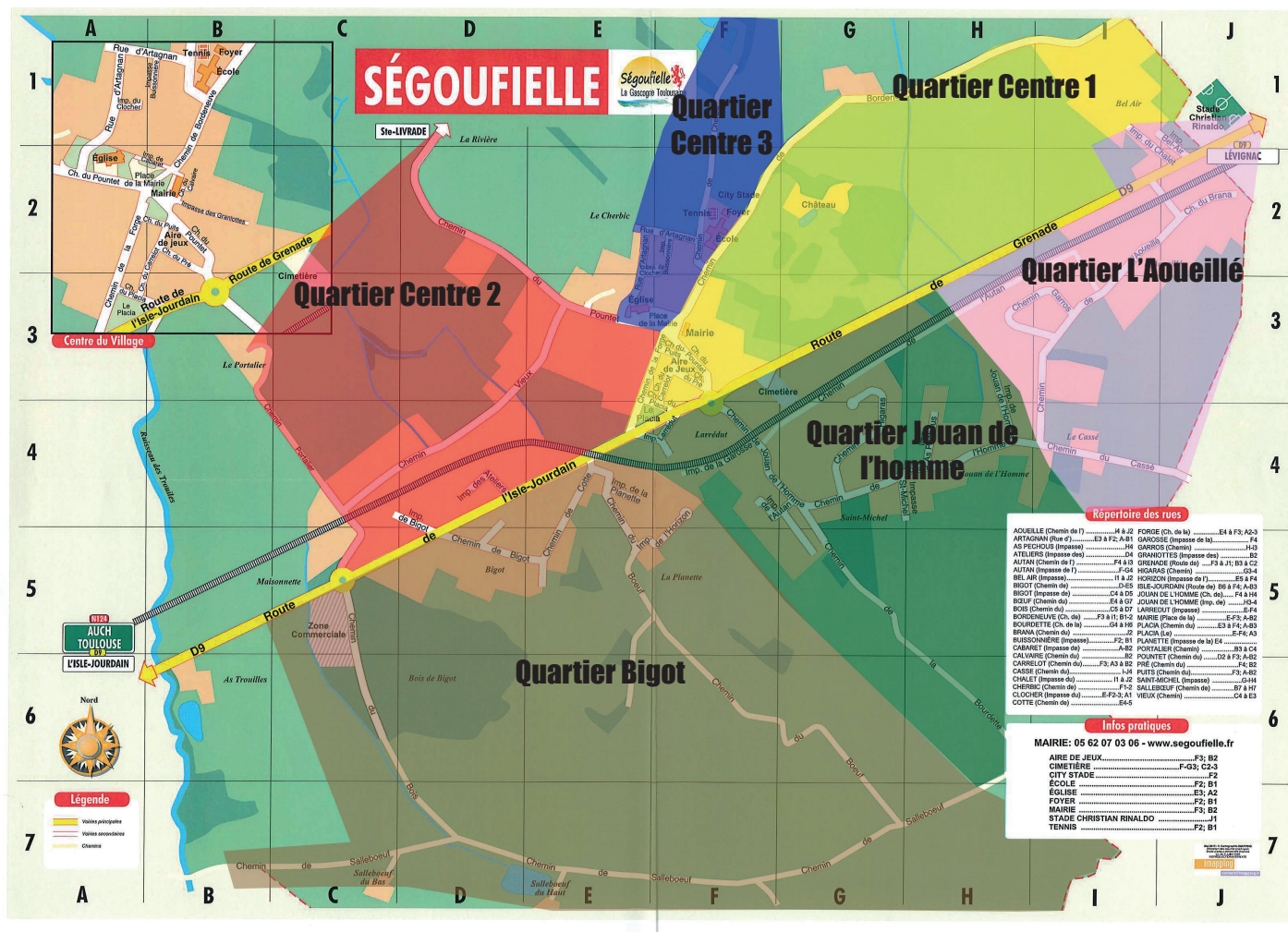
- **Quartier Bigot** : Liste des rues composant ce quartier, depuis le chemin de cotte, impasse et chemin de bigot, chemin du bois, chemin du bœuf, impasse de la planette, impasse de l'horizon, chemin de Salleboeuf

- **Quartier Jouan de l'homme** : liste des rues composant ce quartier depuis chemin de Jouan de l'homme, impasse de la Garosse, impasse de l'Autan, chemin de la Bourdette, chemin Higaras, impasse As Péchous, impasse de Jouan de l'homme, impasse saint-michel, impasse de Garosse

- **Quartier L'Aoueillé** : Liste des rues composant ce quartier, depuis le chemin de l'Aoueillé, chemin du Cassé, chemin Garros, chemin du Brana, chemin de l'autan

Quartier RD9 côté route de Grenade : depuis le rond-point de label braise, impasse du Chalet, impasse Bel air et jusqu'au panneau de sortie.

Quartier RD9 côté route de L'Isle Jourdain : depuis le rond-point de label braise, impasse des ateliers, impasse de bigot, impasse de Larrédut et jusqu'au panneau de sortie.



Projet de travaux d'assainissement

la commune a fait le choix d'un traitement écologique des eaux usées. Il a été mis en place un système de filtres plantés de roseaux ainsi que d'un lagunage naturel.

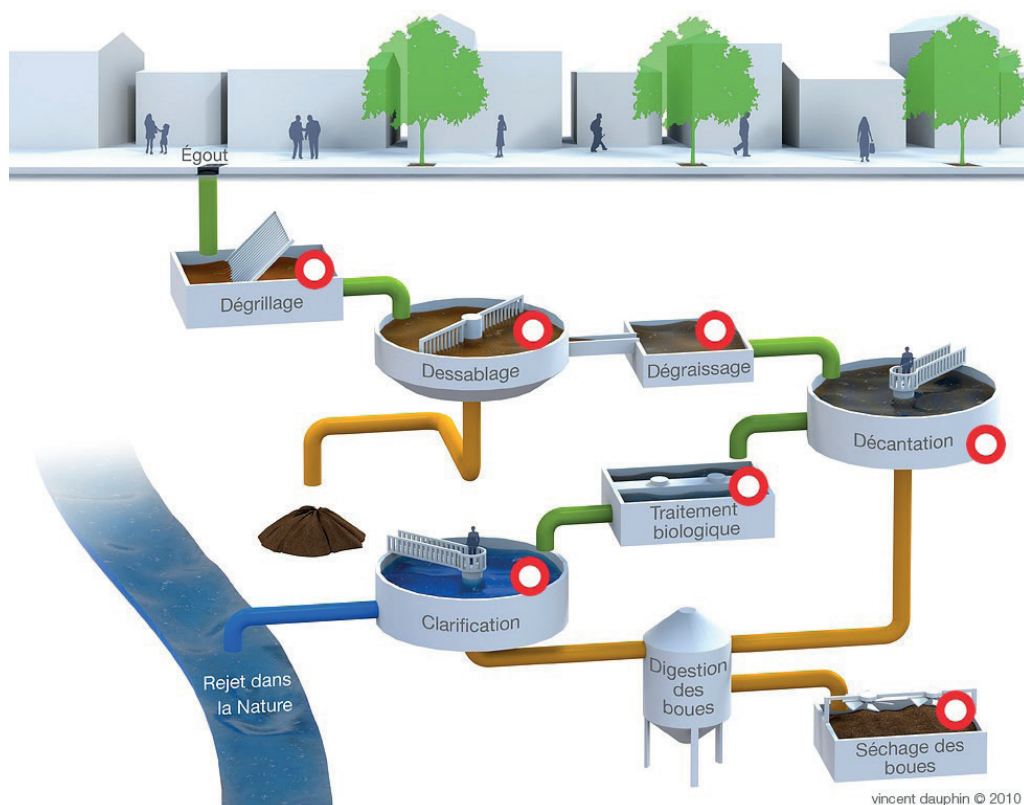


Principe de fonctionnement du Lagunage

Le lagunage est une technique en eau libre. Les eaux usées sont envoyées dans des bassins successifs appelés lagune, dans lesquels elles sont traitées par des bactéries générées par des algues, phytoplanctons et plantes aquatiques. Le lagunage des eaux usées repose sur la création et la plantation de bassins de rétention en série. Ces bassins

sont peu profonds (1 à 1,2 m) et rendus étanches grâce à une géomembrane synthétique ou une couche d'argile compactée. Selon le type de plantes, on parle de lagunes :
À microphytes (petites plantes) : le lagunage à microphytes (algues, phytoplancton) est une filière adaptée à l'assainissement semi-collectif. Il évite la mise en

place de fosses toutes eaux. À macrophytes (grandes plantes) : le lagunage à macrophytes a le même fonctionnement que la filière filtres plantés. Il est adapté à l'assainissement individuel d'une habitation. Ce dispositif est écologique, car il permet d'éviter l'infiltration des eaux usées dans les eaux souterraines.



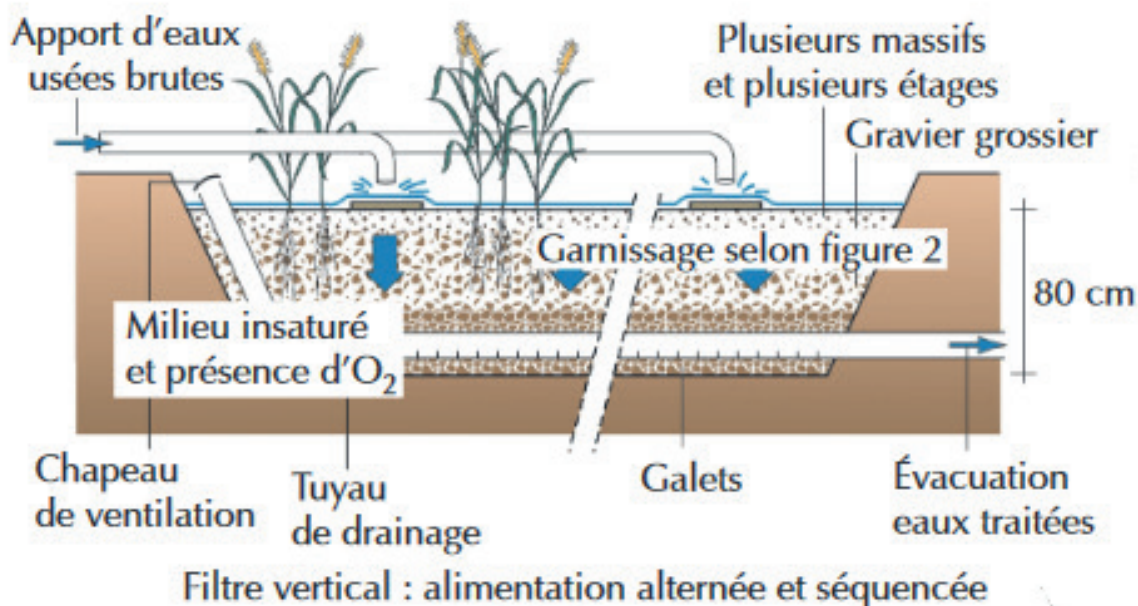
Principe du fonctionnement des filtres de roseaux plantés

Le principe de fonctionnement du système avec des filtres de roseaux plantés repose sur une filtration mécanique et une dégradation aérobie biologique de la phase dissoute par les bactéries fixées sur les matériaux granulaires. La filière se compose de deux étages de traitement composés de trois

filtres en parallèle au 1er étage et deux au second étage. La figure ci-dessous permet de visualiser la configuration des filtres ainsi que les granulométries des matériaux utilisés à chaque étage. Les dépôts, partie intégrante de l'activité biologique des filtres, se minéralisent à environ 60 %, conduisant à une

augmentation de la hauteur de boues stockées sur les filtres du 1er étage de 1,5 cm par an environ. Ces dépôts doivent être évacués lorsqu'ils atteignent une hauteur de 20 cm, soit au bout de 10-15 ans. Ils peuvent être valorisés en agriculture en absence d'industrie connectée au réseau.

Filtres plantés de roseaux à écoulement vertical



Conclusion

Il se trouve qu'aujourd'hui, la zone de racines (rhizosphère) qui est un support privilégié pour les micro-organismes épurateurs ne remplit plus vraiment son rôle, il nous faut donc remédier à cette situation afin d'assurer le fonctionnement de notre réseau d'assainissement.

Deux options ont été présentées au Conseil Municipal.

La première serait d'effectuer des travaux de réhabilitation ciblés, l'autre prendrait en compte la construction d'un nouveau et plus grand bassin de roseaux qui supprimerait la lagune. Naturellement, les deux possibilités qui ont été évoquées ont chacune un coût financier non négligeable, c'est pourquoi, avant de faire un choix qui va engager la commune durablement, l'ensemble des élus étudient avec beaucoup d'attention une solution avec un rapport coût/qualité le mieux adapté pour la commune, ainsi que pour les habitants.

Pour soulager l'environnement et par souci d'économie nous vous invitons à nous communiquer votre adresse mail au secrétariat de la mairie ou par mail : mairie-de-segoufielle@wanadoo.fr sur laquelle nous enverrons vos factures de consommation d'eau et d'assainissement.

Projet nouvelle médiathèque

Une nouvelle médiathèque sur la commune

Nous avons un projet de construction d'une nouvelle médiathèque de 150 m² à côté de l'actuelle bibliothèque. En plus des subventions, une partie du financement de ce projet pourrait provenir de la location de trois nouveaux appartements sur la commune.



Les nouvelles de la bibliothèque

Voici l'occasion de revenir sur différents temps forts de cette fin d'année tout en vous exposant quelques projets, en attendant la suite...

D'abord, plusieurs moments d'échange : cabane à histoires lors du forum des associations (cf photo) ; contes en pyjama avant chaque vacances ; accueil d'une séance de cinéma, hors du temps, avec Dire et Lire à l'Air (cf revue précédente) ; exposition du travail d'Eléna Alexandrova, pour sa série de photos intitulées Effets d'optique, puis présentation des tableaux de Marie-Christine Visentin ; rencontre avec Sandrine Costes, sage-femme à L'Isle Jourdain, dans le cadre d'Octobre Rose à propos du cancer du sein ; mise en place d'une soirée papote-tricot, une fois par mois, pour la création de minuscules gilets destinés aux grands prématurés. Une taille poupon !

De plus, avec l'accueil des assistantes maternelles et des classes aux nombre d'enfants croissant, la réserve a été réaménagée pour un peu plus d'aisance, en attendant mieux. Encore merci aux employés municipaux et aux bénévoles pour cette grande bouffée d'air. Le couloir d'accès et le panneau d'affichage ont encore bénéficié d'un bon rafraîchissement. Les volets seront également rehaussés de couleurs pour une meilleure visibilité des lieux, mais ce sera pour le printemps et à l'occasion d'un atelier avec Sébastien. Le projet d'agrandissement des locaux est en cours et se poursuit. Mais pourquoi attendre le début des

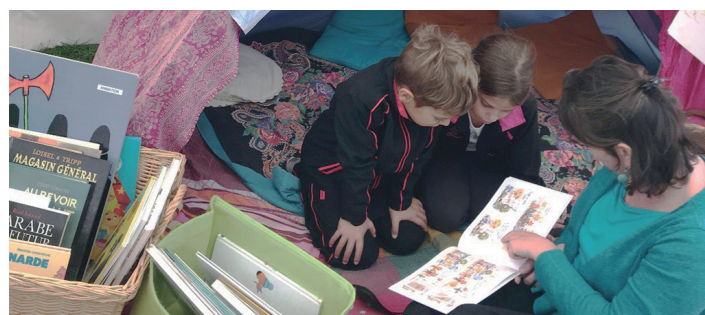
travaux pour se retrouver ?

Ainsi, nous vous donnons déjà rendez-vous à la rentrée, pour la reprise des ateliers créatifs et pour la Nuit de la Lecture, proposée à l'échelle nationale le samedi 20 janvier. Dans la salle des associations, nous proposerons d'abord aux enfants de découvrir plusieurs cabanes à histoires, selon différents thèmes, puis ce sera le partage d'un repas sous la formule d'une auberge espagnole suivi d'un temps pour les adultes.

Enfin bienvenue à notre nouvelle bénévole : Elsa David, étudiante en Lettres Modernes à Toulouse. Encore merci à tous les habitués qui font vivre cet espace et à tous ceux que nous rencontrons, dans ces murs ou hors de ceux-ci. Et n'hésitez pas à passer, même si vous avez perdu votre carte ou que le chien n'en a fait qu'une bouchée, elle sera vite refaite !

Horaires :

Lundi 20h15-22h -- Mercredi 16h-19h -- Vendredi 16h-19h (hors vac scol) -- Samedi 10-13h
www.mediagers.fr



Projet éclairage public



L'éclairage public fait partie intégrante des préoccupations de la municipalité, notre mission est de veiller à son bon fonctionnement. Il faut savoir que nous avons actuellement 160 lampadaires qui éclairent les rues de la commune. Notre volonté est de renouveler ce matériel afin qu'il soit toujours aussi efficient. Cependant, compte-tenu du prix à l'unité d'un lampadaire (600 euros) le changement de la totalité de cet équipement reviendrait à environ 96000 euros, somme beaucoup trop élevée en rapport avec le budget communal. Après une récente concertation avec « le Pays des Portes de Gascogne » qui a pour mission principale d'accompagner les porteurs de projets dans leur démarche, nous avons pensé dans

un premier temps que grâce à la somme de un million d'euros allouée à cet effet, le village aurait pu se doter de nouveaux éclairages. Malheureusement, nous nous sommes très vite aperçus que cette somme serait à partager entre cinq Communautés de Communes, ce qui fait que la part de Ségoufielle sera très modeste, pour ne pas dire quasi inexistante. Notre détermination n'étant pas entamée, nous avons décidé de renouveler le parc de l'éclairage public par tranches successives. Pour l'année 2018, nous allons changer quelques luminaires en les remplaçant par des leds ce qui nous permettra d'avoir un éclairage plus respectueux de l'environnement et moins dispendieux en électricité. Le coût de cette opération sera également amorti grâce à une subvention, en raison de notre démarche en faveur d'une meilleure efficacité énergétique. Toujours dans le cadre des économies d'énergie, des horloges seront programmées pour déclencher l'éclairage en fonction du lever et du coucher du soleil. Cela permettra d'éviter qu'une courte période d'assombrissement, comme le passage d'un nuage, ne déclenche inutilement l'éclairage ». Grâce à ce dispositif, nous pourrons choisir des horaires d'extinction différents entre la semaine et le week-end ou ne pas programmer de coupure en cas d'événements comme une fête de village.

Avis aux usagers

À compter du 1er février 2018, l'accès aux déchetteries de notre secteur sera soumis à un contrôle par l'apposition d'un macaron sur le pare-brise de votre véhicule.

Toute personne ne possédant pas ce macaron se verra refuser l'entrée à la déchetterie.

Vous pouvez vous le procurer auprès de votre mairie de résidence, sur présentation de la carte grise de votre véhicule et d'un justificatif de domicile (facture électricité, téléphone ; taxe d'habitation ...).

Attention : un seul macaron par foyer !

Les professionnels ne sont pas concernés et devront continuer à présenter la carte d'accès délivrée par TRIGONE. Téléphone : 05 62 06 76 68 -

Fax : 09 70 61 66 27.

E-mail : sictom.est@orange.fr

<http://sictom-est-gers.blogspot.com>



Brèves

PACS

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXIe siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).



Stop aux dépôts sauvages

Agissons ensemble pour un environnement plus propre ainsi nous pourrions dire : j'aime mon village !

Peut-on accepter qu'une minorité de personnes considèrent que le civisme et le respect des autres ne les concernent pas ? En effet, les dépôts sauvages relèvent d'une incivilité caractérisée.

Chaque usager sait se rendre en véhicule dans les magasins faire des achats, pourquoi ne conçoit-il pas d'utiliser ce même véhicule pour se rendre à la déchetterie afin de jeter les déchets engendrés par sa propre consommation !

Rappelons également que ces comportements induisent une dépense supplémentaire répercutée sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Le coût de main d'œuvre lié au ramassage au coup par coup de ces déchets hétérogènes étant sans commune mesure avec celui d'une collecte classique. Un déchet en appelle toujours un autre. Chacun doit s'efforcer de ne pas être un des maillons de cet incivisme.

Aussi doit on en arriver à de la répression ?

Pour rappel réglementaire, selon l'article R632-1 du Code Pénal : « est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Est puni de la même peine le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures. »



Carte grise

Le temps où vous deviez vous rendre en préfecture pour immatriculer votre véhicule est révolu. Nous assistons aujourd'hui à la démocratisation des démarches de carte grise en ligne. Depuis le 06 novembre 2017, l'immatriculation d'un véhicule se fera uniquement sur Internet.

La mairie se tient à la disposition des administrés qui n'ont pas le matériel adéquat.



RECENSEMENT

de la population

**Répondez sur internet,
c'est encore plus simple**

le-recensement-et-moi.fr

Du 18 janvier au 17 février 2018

**DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN**

Insee & votre commune

Agenda

- Samedi 13 janvier vœux aux bénévoles des associations œuvrant à Ségoufielle
- Dimanche 21 janvier, le dimanche 18 février à 15h30 après-midi jeux de société salle des associations
- Samedi 17 mars à partir de 19h venez fêter la saint- Patrick place de la mairie
- Dimanche 25 mars dès 10h salon Bien Être
- Samedi 14 avril à partir de 16h Carnaval départ place du village
- Le 11 mai Commémoration armistice 8 mai 1945 avec les enfants de l'école élémentaire Guy Arqué

Notre village

Marché de Noël



Goûter des aînés



Corps Métrage

Le jeudi 21 décembre à 19h15, Corps Métrage invitait tous ses adhérents, les parents, les familles et les amis à découvrir les prouesses des enfants après un trimestre de cours.

Ce fut une représentation où la danse, le plaisir, tous ces ingrédients indispensables étaient au rendez-vous, avec, pour finalité, la fluidité, le mouvement et la joie d'offrir au public le fruit de leur travail.

Pour tous renseignements sur Corps Métrage : 06 76 38 68 28 melie@wanadoo.fr



Lieu de vie François Cirla

Quelques nouvelles du lieu de vie François Cirla. Depuis le mois de septembre dernier, cinq jeunes gens vivent sur le site. Les deux jeunes filles sont en apprentissage, l'une en section vente, l'autre en section vente et cuisine. Pour les garçons, un est scolarisé en parcours spécialisé à Auch, un autre sur Cologne, et le troisième est sur un projet avec la mission locale pour une remise à niveau. Un nouvel éducateur, Pierre-François a intégré l'équipe. Un petit chat nommé Baguera a rejoint l'ensemble des résidents. Le climat est serein, tout se passe pour le mieux. Tous nous souhaitent leurs vœux les meilleurs pour la nouvelle année.

Commémoration du 11 novembre

Les enfants de la classe GS/CP racontent :

Mr le Maire, Marie-France, le papa de Louka, des anciens combattants et d'autres gens sont venus nous chercher pour nous amener au monument aux morts.

Un Monsieur nous a dit merci d'être venus et il a parlé des morts de la 1ère guerre mondiale.

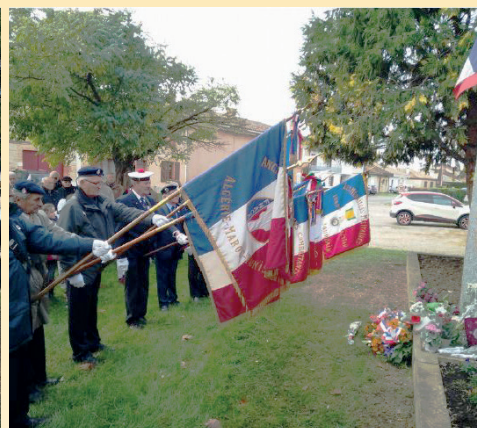
Les CM2 ont lu un discours sur la guerre.

Après, c'est Mr le Maire qui a parlé. Il a lu une lettre d'un soldat qui était blessé et qui écrivait à sa femme pour lui dire : « Ne pleure pas, je t'aime et je vais mourir. Il faut que tu sois courageuse. Dis à mon fils qui ne va pas pouvoir me connaître que je suis mort pour la France. » Il allait mourir parce qu'il a eu une infection à la cheville, son pied avait été coupé par un obus et ça ne voulait pas guérir.

Ensuite, ceux qui avaient amené des fleurs les ont déposées. Les CM2 ont déposé la gerbe du Conseil Municipal. Puis, un Monsieur a lu les noms des gens qui ont vécu il y a longtemps à Ségoufielle et qui sont morts pour la France. Après chaque personne, on disait : « Mort pour la France! »

Ensuite, on a fait une minute de silence puis on a chanté la Marseillaise tous ensemble.

Après la Marseillaise, les anciens combattants ont baissé leurs drapeaux. Et après, le Maire nous a offert l'apéro.



Mariages



- GRENIER Florimond et GLEYZE Vickie le 11 Novembre 2017

État civil

Naissances



- BEDDIAF Malo né le 7 Octobre 2017 à Toulouse
- VIDAL Alice née le 4 Décembre 2017 à Toulouse

Horaires mairie

Lundi, Mardi, jeudi, vendredi :

8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Mercredi : 8h30 12h00 , samedi : 9h00 - 12h00

Contacts :

Tel : 05 62 07 03 06 Fax : 05 62 07 04 56

Mail : mairie-de-segoufielle@wanadoo.fr

Site : www.segoufielle.fr

Règles de vie communes

« Le respect de nous-même est la règle de notre moralité.
Le respect de nos semblables, celle de notre conduite
envers eux »